

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE STATUT DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET VOLONTAIRES

1, 2 ET 3 OCTOBRE 2019 A TROYES – CNFPT

PUBLIC VISÉ

- responsables et agents des services RH des SDIS,
- sapeurs-pompiers professionnels gérant les dossiers du personnel, ou les effectifs de la garde,
- agents du service formation.

OBJECTIFS

- identifier l'environnement territorial propre aux SDIS,
- appréhender le statut des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
- déterminer les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux et les spécificités des sapeurs-pompiers.

CONTENU

- environnement territorial et organisation générale des SDIS,
- calcul d'effectif théorique d'un SDIS selon sa catégorie,
- déroulement de carrière : concours, recrutement, avancement,
- temps de travail,
- lecture d'une fiche de paie,
- protection sociale,
- formation,
- discipline, honneurs et récompenses,
- instances paritaires,
- mobilité,
- retraite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas à partir d'un SDIS fictif.